



36617 - La signification du verset : « il n' y a pas de péché, pour qui se comporte en piété, à partir au bout de deux jours, à s' attarder non plus.» (Coran,2 :203)

question

Ma question concerne l'empressement dans le pèlerinage... Pourquoi le pèlerin pressé part-il au terme du 12^e jour et les autres au terme du 13^e jour malgré la parole d'Allah : **il n' y a pas de péché, pour qui se comporte en piété, à partir au bout de deux jours, à s' attarder non plus** . Le pressé devrait pouvoir partir dès la fin du 11^e jour ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le verset signifie ceci : « si l'on est pressé et veut mettre fin au pèlerinage au bout de deux des jours de tashriq, à savoir le 11^e, le 12^e jour, on peut le faire... Le pressé part au terme du 12^e jour. Peut-être l'auteur de la question a-t-il compris que le jour de la fête est le premier des deux jours (au terme desquels le pèlerin pressé peut terminer son pèlerinage). Ce qui est une mauvaise compréhension.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Je voudrais attirer l'attention de nos frères pèlerins sur cette erreur. Car beaucoup de pèlerins pensent que la parole du Très Haut : **il n' y a pas de péché, pour qui se comporte en piété, à partir au bout de deux jours, à s' attarder non plus** signifie qu'on peut quitter (Mina) au terme du 11^e jour puisque les deux jours en question sont le jour du Sacrifice et celui qui le suit. Or il n'en est pas ainsi. C'est une compréhension erronée. Car Allah le Très Haut a dit : **Et invoquez Allah pendant un nombre de jours déterminés**. et les jours déterminés sont les jours de tashriq qui commencent au 11^e jour (du mois). Cela étant, l'expression : **il n' y a pas de péché, pour qui se comporte en piété, à partir au bout de deux jours** signifie : deux jours de Tashriq. C'est-à-dire au terme du 12^e jour. Aussi



convient-il que l'on ait une bonne conception de cette question pour éviter l'erreur.

Voir Fatawa arkane al-islam, p. 566.